



## Droit de retrait

-----  
Par jp280369

Bonjour,

Je suis chauffeur poids lourd et depuis vendredi je suis sous traitement à cause d'un abcès dentaire assez violent.

Du coup j'ai des douleurs telles qu'il m'est impossible de dormir et les seuls moments où je peux dormir, c'est lorsque les antidouleurs font leur effet, donc en gros une heure à une heure et demie toutes les six heures.

Cela fait depuis vendredi que ça dure et je suis complètement HS et pour moi, je suis un danger sur la route, pour moi même et pour les autres...

D'où ma question : Puis je faire usage de mon droit de retrait dans ce cas ?

Merci d'avance

-----  
Par Prana67

Bonjour,

Dans votre cas ce n'est pas le droit de retrait qui s'applique. Votre employeur ne peut pas agir contre votre mal de dents. Allez voir votre médecin qui va très probablement vous mettre en arrêt.